

CRANS MONTANA

Absolutely

Concerne	PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU BUDGET DE CRANS-MONTANA TOURISME & CONGRÈS
Date et durée	12 octobre 2018 – 16h00 - 17h15
Lieu	Centre de Congrès Le Régent
Présents	Membres actifs présents Membres sympathisants présents Invités selon liste des présences
Excusés / absents	Membres actifs et sympathisants selon liste d'excusés
Président	Jean-Daniel Clivaz (JDC)
Rédaction du PV	Camille Tapparel (CT)

Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONTRÔLE DES PRÉSENCES ET DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS 2 APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES COMPTES DU 25 AVRIL 2018 3 PRÉSENTATION ET APPROBATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2018/2019 - M. RAPHAËL LAMON, RESPONSABLE FINANCES 4 RAPPORT DU PRÉSIDENT CMTC – M. JEAN-DANIEL CLIVAZ 5 RAPPORT DU DIRECTEUR CMTC - M. BRUNO HUGGLER 6 DIVERS
----------------------	--

Sujets	
1	<p>OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONTRÔLE DES PRÉSENCES ET DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS</p> <p>Le Président de Crans-Montana Tourisme & Congrès souhaite la bienvenue aux représentants des autorités cantonales et communales, aux représentants des partenaires et associations, ainsi qu'aux membres de CMTC pour cette assemblée du budget.</p> <p>L'assemblée se compose d'exactly 39 membres, dont 7 procurations, 1 membre sympathisant. Majorité absolu à 20.</p> <p>La liste détaillée des présents et des excusés peut être consultée auprès de la secrétaire.</p> <p>Le Président désigne les scrutateurs, Johny Glettig et François Parvex.</p> <p>Le Président déclare l'assemblée générale du budget ouverte à l'heure et apte à délibérer puisque convoquée conformément à la procédure prévue dans les statuts.</p> <p>Les membres de Crans-Montana Tourisme & Congrès ont reçu, lors de leur inscription à l'entrée de la salle, plusieurs bulletins de vote: Vert = oui, Rouge = non, Blanc = abstention</p>

2 APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES COMPTES DU 25 AVRIL 2018

Le Président demande à l'assemblée si elle souhaite la lecture du PV de l'AG ordinaire du 25.04.2018, considérant que chacun en a obtenu un exemplaire dans la convocation, l'assemblée n'en demande pas la lecture.

Décision : Le PV est approuvé, par main levée, à l'unanimité des membres présents.

3 PRÉSENTATION ET APPROBATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2018/2019 - M. RAPHAËL LAMON, RESPONSABLE FINANCES

Le Responsable Finances, Raphaël Lamon, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Il explique que le budget 2018/2019 (du 01.11.2018 au 31.10.2019) a été préparé sur la base :

- Des comptes définitifs de l'exercice 2016/2017
- Du budget 2017/2018
- Cadre donné par les communes comprenant le nouveau règlement « taxe de séjour » adopté par les assemblées primaires des trois communes, en date du 18 décembre 2017 puis homologué par le Conseil d'Etat en date du 9 mai 2018.
- Allocation du budget selon missions et objectifs CMTC.
- Intégration des subventions provenant de l'ACCM.

Le budget CMTC a été approuvé par la Commission des finances le 28.09.2018 et par le Comité en date du 2.10.2018. Le budget CMTC comprend la réforme de la taxe de séjour (forfaitisation par appartement). Cette nouvelle taxe forfaitaire est désormais encaissée par l'administration communale sur laquelle se trouve la résidence secondaire et donne droit à des cartes avantages « My Explorer Card ». CMTC se voit ristourner une partie de cette taxe pour assumer son budget de fonctionnement.

Raphaël Lamon présente les budgets en détail, ainsi que les versements croisés ACCM-CMTC.

Les « Produits sans le Centre de Congrès » atteignent CHF 7'350'400.-. Le « produit brut de l'activité du Centre de Congrès » se monte à CHF 820'000.-.

Le total des produits consolidés de CMTC s'élève à CHF 8'170'400.-.

Les charges d'exploitation sans le Centre de Congrès atteignent CHF 7'233'400.- parmi lesquelles un montant de CHF 1'200'000 pour la carte avantage « My Explorer Card ».

Le résultat avant amortissements, sans le CCLR, se monte à CHF 117'000.-.

Les amortissements des immobilisations comprennent les amortissements usuels ainsi que la maison du tourisme au Steffany et se montent à CHF 40'000.-.

Le bénéfice d'exploitation après amortissement, pour la partie de Crans-Montana Tourisme, se monte à CHF 77'000. Un déficit de CHF 31'500.- pour le Centre de Congrès, déficit fortement réduit grâce à la subvention de CHF 450'000.- accordée par l'ACCM.

Le résultat d'exercice consolidé se solde par un bénéfice de CHF 45'500.- duquel il convient de prendre en considération notre engagement vis-à-vis des banques pour le remboursement de la dette de la maison du tourisme pour un montant de CHF 44'000.-.

Approbation du Budget

La parole est donnée aux Membres de l'assemblée.

Suite à une question au sujet de la subvention pour le WVRF, Raphaël Lamon répond que la subvention pour le WVRF ne transite plus par les comptes de CMTC mais passera directement par la grille d'évaluation CMTC/ACCM et sera utilisé dans le but de l'association.

La parole n'étant plus demandé, le Président passe au vote pour l'acceptation du budget 2018/2019

Décision : L'assemblée valide à l'unanimité le budget 2018/2019 présenté. Le Président remercie le responsable des finances pour le travail effectué.

4 RAPPORT DU PRÉSIDENT CMTC – M. JEAN-DANIEL CLIVAZ

Rapport du Président

Le rapport en quelques points :

Des résultats et des défis

- Crans-Montana a la chance de jouir d'excellents résultats au niveau des nuitées en particulier pour le Valais. En effet, depuis 2 ans, le nombre de nuitées a augmenté de 20% en moyenne. Ce résultat est très réjouissant d'autant plus que d'autres indicateurs sont en croissance également, comme par exemple le nombre de journée skiée. Ces résultats sont très encourageants et confirment que notre région reste particulièrement attractive.

Défis :

- La communication représente un défi majeur pour les prochaines années. A l'air du numérique, nous nous retrouvons face à un paradoxe qui représente une difficulté: plus nous sommes connectés, moins nous sommes informés.
- La coopération est un élément essentiel pour que notre système fonctionne.
- Le manque de lits est également un défi structurel
- La mobilité tant horizontale que verticale représente un défi

Une stratégie claire

- Le but de notre stratégie est d'attirer du monde pour remplir nos hôtels, nos restaurants, nos commerces, etc.
- Focus clients : il est nécessaire de mettre le client au cœur de nos préoccupations.
- Critère de succès: Top Events, soutenir et encourager les entreprises événementielles.
- La marque et le positionnement de Crans-Montana via notre marque " Crans-Montana Absolutely "

Des cibles à notre portée

- Se concentrer sur les marchés les plus proches et les moins couteux à attirer : Suisse, Italie, France, Allemagne.

L'avenir en point de mire

- Réflexion autour d'un plan directeur, au niveau communale le message a été reçu.
- Essayer de développer une vision à long terme (CMA ; COMMUNE ; CMTC)
- La stratégie Event est un bon levier pour produire des flux récurrents
- Régler les questions de mobilité au travers des différentes commissions qui ont été mise en place.

Une équipe engagée

- Le Président remercie les équipes de CMTC qui sont en place pour leur travail et leur engagement.

Le Président passe la parole à l'assemblée pour les questions.

Une question est posée au sujet de la mobilité à Crans-Montana. A savoir, que fait Crans-Montana pour résoudre les problèmes de mobilité. Le problème de cohabitation entre les piétons et les vélos en station est pris en exemple.

Le Président répond qu'il existe plusieurs problèmes à régler au niveau de la mobilité, notamment la circulation dans le centre-ville, la liaison plaine - montagne, la signalétique etc. Le Président estime qu'au niveau de la cohabitation entre les piétons et les vélos, la meilleure réponse est d'offrir des chemins réservés aux cyclistes qui sont pratiquement inexistantes actuellement. Le Valais a pris un énorme retard au niveau de l'homologation des pistes cyclables. Tant qu'il n'y aura pas de pistes réservées, ils continueront à emprunter les chemins pédestres et à mettre en danger les piétons.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe la parole au directeur pour son rapport.

5 RAPPORT DU DIRECTEUR CMTC - M. BRUNO HUGGLER

Evolutions des nuitées

Août 2018: forte augmentation de 10.7% (+3'162 nuitées) par rapport à la même période de l'année passée.

Mai – août 2018: augmentation 5%, soit 4'201 nuitées.

Novembre 2017 à août 2018: augmentation de 13.3%, soit 26'882 nuitées.

Le taux d'occupation des lits a augmenté de 5% pour atteindre 42% dans cette même période.

Nous travaillons sur la mise en place d'autres indicateurs de performance comme par exemple, le prix moyen par chambre, le revenu par chambre disponible, variation par rapport à la période précédente, taux d'occupation anticipé.

My explorer Card

Nous avons mis en place la carte avantage cet été qui offre la gratuité des activités CME, l'extension des bus, et la gratuité des remontées mécaniques. Jusqu'à ce jour, 12'647 objets saisis, 18'115 cartes activées, 29'993 entrées au remontées mécaniques, 13'050 activités CME.

Fréquentation des guichets

- Forte progression de la fréquentation des visiteurs aux guichets.
- Novembre 2017 à août 2018: hausse de 29 % au bureau de Crans et de 69 % à Montana.
- Au total, 52'296 personnes ont visité les bureaux durant cette période.
- Une moyenne de 175 personnes par jour.
- Les bureaux d'information sont ouverts 7 jours sur 7.
- Les visiteurs apprécient fortement l'aménagement de nos bureaux et profitent des possibilités d'inspiration pour leurs séjours.

VTT

Nous travaillons actuellement sur l'homologation des pistes cyclables et cela représente un grand défi. Pour l'instant, très peu de pistes sont homologuées mais la communauté de bikes emprunte déjà les chemins pédestres d'où l'importance d'accélérer le processus.

Destination Famille

Dans le but de maintenir le label Famille pour Crans-Montana. Une crèche touristique ouvrira ses portes en décembre 2018 en collaboration entre Crans-Montana Tourisme & Congrès et l'hôtel de l'Etrier.

Fête fédérale de la musique populaire (FFMP)

Crans-Montana accueillera la fête fédérale de la musique populaire (FFMP) du 19 au 22 septembre 2019 qui rassemblera plus de 80'000 personnes sur 4 jours. Plus de 300

formations musicales se produiront sur une vingtaine de scènes réparties dans la station. La fête sera couverte médiatiquement sur les 4 chaînes de TV suisse. Nous accueillerons également un conseiller fédéral lors de la partie officielle.

Retour sur les 125 ans

Le directeur passe la parole à Samuel Bonvin, responsable marketing et événement chez CMTC, pour parler des 125 ans.

Pourquoi ?

1. Attirer des clients, fidéliser nos R2 par la (re)découverte de notre incroyable région
2. Mettre en valeur notre principal atout : la richesse et diversité de notre terroir
3. Renforcer notre marque : Sport, Nature, Culture, Carpe Diem
4. Revenir sur le développement extraordinaire de CM et se projeter dans le futur
5. Amener des médias

Comment ?

Par un projet ...

- Original
- Visible
- Réparti sur 13 sites, 3 communes
- Innovant en technologie
- Illustré par des personnages
- Viral sur les réseaux sociaux
- Durable

Bilan Intermédiaire ?

- Défi technique réussi
- Obstacles juridiques balayés
- Budget respecté
- Nombreuses visites de presse
- Succès populaire
- Engouement viral énorme
- Nouvel atout touristique indéniable

Les 125 ans = l'exemple d'un projet intercommunal bien mené, orienté client, fédérateur et durable.

Des chiffres

- 233'856 vues des vidéos
- 30'168 sur le vignoble
- 548'601 pers atteintes par nos publications
- + de 600 commentaires
- + de 300 photos recensées
- 28'000 cartes distribuées
- Trail : 73km en 13h48

6 DIVERS

M. Johnny Glettig

M. Glettig s'interroge sur le futur du Magic Pass car il a entendu des rumeurs qui disaient que Crans-Montana ne ferait plus partie du Magic Pass dès l'année prochaine. Il aimerait donc connaître l'avenir du produit suite aux différents conflits.

Réponse: Leslie Taverney, responsable marketing chez CMA, répond que CMA est très content du produit à l'heure actuelle et pour l'instant rien ne va changer.

M. Michel Rey

Suite à la fermeture des remontées mécaniques en avril, Monsieur Rey aimerait savoir si

CMTC ou les communes ont prévu des mesures concrètes afin de garantir l'ouverture des remontées mécaniques. Il rappelle que cette situation ne doit se reproduire en aucun cas et qu'il est temps d'agir sérieusement.

Réponse: Le Président rappelle que le client doit être au cœur de nos préoccupations et assure qu'au niveau de CMTC nous faisons le maximum pour coopérer avec CMA. Ce problème doit être réglé entre les communes et CMA.

M. Christian Barras

En référence au PV de l'AG ordinaire des comptes du 25.04.2018, Monsieur Barras précise que les représentants du golf club se sont rendus à Singapour et non Shanghai comme écrit dans le PV. Le PV sera modifié en conséquence.

La parole n'est plus demandée et l'assemblée est invitée au traditionnel apéritif à la cafeteria du Régent.

Crans-Montana Tourisme & Congrès

Jean-Daniel Clivaz, Président

Bruno Huggler, Directeur